

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Mise en place des mesures nécessaires pour assurer la sécurité et l'efficacité de la conduite des navires sur le fleuve Saint-Laurent par la Corporation des Pilotes du Saint-Laurent central pendant la pandémie

TROIS-RIVIÈRES, le 1^{er} avril 2020 - Pour faire suite aux différentes demandes reçues, nous vous informons qu'aucune entrevue ne sera donnée à court terme par la Corporation des Pilotes du Saint-Laurent central. Vous comprendrez que la situation actuelle fait en sorte, que notre temps et nos énergies sont concentrés à la gestion des opérations.

Nous avons à cœur de servir la population de façon sécuritaire et efficace. Étant un service essentiel afin de pouvoir livrer les diverses marchandises nécessaires à la population, notre principale préoccupation est de pouvoir continuer à effectuer nos opérations en toute sécurité malgré la crise actuelle découlant de la pandémie de COVID-19.

La Corporation des Pilotes du Saint-Laurent central a été proactive. En plus des normes exigées aux équipages des navires par Transports Canada et Santé Canada, toutes les mesures de précaution demandées par la Santé publique du Québec ont été mises en place afin de sécuriser l'ensemble de nos pilotes. Que ce soit au niveau des mesures d'hygiène, de distanciation sociale ou des équipements disponibles, nous respectons l'ensemble des recommandations. Plusieurs processus ont été adaptés et tout l'équipement nécessaire est en place afin d'assurer la sécurité de tous.

L'ensemble de nos pilotes est prêt à faire face à la situation, en mettant en place toutes les mesures de protection nécessaires afin d'assurer ce service essentiel à notre population, soit la conduite des navires sur le fleuve Saint-Laurent de façon sécuritaire.



De plus et dans le but de protéger non seulement les pilotes mais également les équipages, la Corporation, en collaboration avec l'Administration de pilotage des Laurentides, a mis en place un protocole visant à rassurer les navigateurs sur les mesures prises afin d'affecter aux navires, des pilotes qui respectent toutes les normes de santé exigées par les autorités fédérales et provinciales.

Nous en profitons pour remercier et saluer le travail de nos pilotes, qui malgré la situation, nous permettent de recevoir les marchandises essentielles pour notre population de façon sécuritaire et efficace.

À propos : La Corporation des Pilotes du Saint-Laurent central a été constituée en 1873 et regroupe tous les pilotes de navires entre Québec et Montréal, incluant le Port de Montréal. La mission de la CPSLC et de ses pilotes est d'effectuer la conduite des navires de manière sécuritaire et efficace entre Québec et Montréal.

Source :

Capitaine Alain Arseneault

Président

Corporation des Pilotes du Saint-Laurent central

(819) 379-8882